

# DEMANDE DE DÉLAI ADDITIONNEL POUR ÊTRE CONVOQUÉ À L'EXAMEN PROFESSIONNEL



Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

TOUS LES CHAMPS DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉS POUR LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE ET LE FORMULAIRE DOIT ÊTRE TRANSMIS À L'OIIAQ AU PLUS TARD 3 JOURS OUVRABLES AVANT L'EXAMEN

Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ) / /
Code permanent	Courriel	Numéro de candidat
Téléphone (domicile)	Téléphone (cellulaire)	Téléphone (autre)
Adresse (n° rue, app.)	Ville	Code postal
Date prévue de l'examen (AAAA/MM/JJ) / /		

## MOTIF DE LA DEMANDE

Maladie

Décès d'un membre de la famille (père, mère, conjoint ou enfant)

Accouchement

Cas de force majeure (événement subi et inattendu)

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA SITUATION JUSTIFIANT LA DEMANDE DE DELAI ADDITIONNEL

### PIÈCE JUSTIFICATIVE JOINTE AVEC LA DEMANDE (OBLIGATOIRE) (Conservez vos originaux. Envoyez-nous des copies seulement.)

Certificat médical

Certificat ou acte de naissance

Certificat ou acte de décès

Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

DATE À LAQUELLE VOUS SEREZ APTE À PARTICIPER À L'EXAMEN \_\_\_\_\_

## ATTESTATION DU CANDIDAT

J'atteste l'exactitude des renseignements contenus dans la présente et je me suis assuré(e) que celle-ci est dûment remplie et signée.

Je sais que toute déclaration fautive ou incomplète peut entraîner le rejet de ma demande.

Signature \_\_\_\_\_ Date (AAAA/MM/JJ) / /

### ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DU QUÉBEC

3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1115

Montréal (Québec) H3Z 3B8

[oiaq.org](http://oiaq.org)

### IMPORTANT

Enregistrez d'abord le formulaire sur votre poste de travail, remplissez-le à l'écran et envoyez-le par courriel à : [examen@oiaq.org](mailto:examen@oiaq.org)

## RÉSERVÉ À L'OIIAQ<sup>1</sup>

Décision :  Acceptée<sup>2</sup>  Refusée<sup>3</sup> Date de la prochaine convocation: \_\_\_\_\_

Signature de la personne autorisée à l'OIIAQ \_\_\_\_\_ Date (AAAA/MM/JJ)

<sup>1</sup> Demande présentée à la direction générale, en conformité avec l'article 12 du *Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'OIIAQ*.

<sup>2</sup> Le candidat devra s'inscrire et se présenter à la nouvelle séance d'examen à laquelle il sera convoqué.

<sup>3</sup> Le candidat est tenu de se présenter à la séance d'examen à laquelle il a été convoqué.